

La guerre des mots

FRANÇOIS NIUBO¹

Aix-Marseille Université

ABSTRACT

It is well known that in the political debate words are often used as weapons. In the Spanish political debate this phenomenon comes true quite particularly when we approach the question of identity. But the analysis of the political speech around this question also points out other phenomena. First of all, we can easily note that certain terms take radically different senses according to whom uses them. So the word «nationalism» means for some people a collective identity re- vention considered as the foundation of a nation, whereas for others it is synonymic of chauvinism, withdrawal, even xenophobia.

But the disagreements on the terminology can even concern apparently neutral questions, as the name of the languages. Must the Spanish State's language be called « español » or « lengua española », either « castellano » or « lengua castellana »? How must we name the language spoken in Valencia, « valencià » or « català » ? And even more: how must we name this autonomous community: « Comunidad valenciana », « País valenciano », or even « Reino de Valencia »? As we use one or other one of these names, we assert implicitly certain number of ideological presuppositions.

This «war of words» could seem trivial, if it was not- even today - of important consequences. For thirty years after the democratic Transition, this unresolved problem of terminology still tenses the debate.

Keywords: Self-determination, Castilian, Catalan, Culture, Spanish, Federalism, Independence, Language, Nation, Nationalism, Separatism, Valencian.

RESUMEN

En el debate político las palabras son utilizadas corrientemente como verdaderas armas. En el debate político español este fenómeno se verifica particularmente en cuanto se aborda la cuestión de la identidad. Sin embargo, el análisis del discurso político alrededor de esta cuestión presenta otros fenómenos. En primer lugar podemos observar que ciertos términos toman un sentido diferente según el utilizador. Es así como la palabra « nacionalismo » significa para unos la reivindicación de una identidad colectiva considerada como la

¹ Maître de Conférences au département d'études hispaniques de l'Université de Provence. Axes de recherche : Langue et littérature catalanes, civilisation hispanique. E-mail : françois.niubo@univ-amu.fr

base de una nación, mientras que para otros es sinónimo de chauvinismo, de repliegue, incluso de xenofobia. Pero los desacuerdos sobre la terminología pueden concernir a cuestiones aparentemente neutras, como es el caso del nombre de las lenguas. La lengua del Estado español, ¿debe ser llamado español (o lengua española) o castellano/ lengua castellana? ¿Cómo nombrar la lengua que se habla en Valencia, « valenciano » o « catalán »? ¿Cómo nombrar esta comunidad autónoma: Comunidad valenciana, País Valenciano o Reino de Valencia? Según quien emplee uno u otro término se afirma implícitamente un cierto número de presuposiciones ideológicas. Esta « guerra de las palabras » podría parecer anecdótica si no hubiera tenido –y no tuviera todavía en la actualidad– consecuencias importantes. Este problema de terminología no ha sido resuelto y todavía crispera el debate político español treinta años después del final de la Transición democrática.

Palabras clave: Autodeterminación, Castellano, Catalán, Cultura, Español, Federalismo, Independencia, Lengua, Nación, Nacionalismo, Separatismo, Valenciano.

RÉSUMÉ

Il est bien connu que dans le débat politique les mots sont souvent utilisés comme des armes. Dans le débat politique espagnol ce phénomène se vérifie tout particulièrement lorsqu'on aborde la question de l'identité. Mais l'analyse du discours politique autour de cette question fait apparaître également d'autres phénomènes. En premier lieu, il est facile de remarquer que certains termes prennent des sens radicalement différents selon qui les utilise. Ainsi le mot « nationalisme » signifie pour les uns revendication d'une identité collective, considérée comme le fondement d'une nation, tandis que pour d'autres il est synonyme de chauvinisme, de repli sur soi, voire de xénophobie.

Mais les désaccords sur la terminologie peuvent même concerner des questions apparemment neutres, comme le nom des langues. La langue de l'Etat espagnol doit-elle être appelée español (ou langue espagnole) ou bien castillan / langue castillane ? Comment faut-il nommer la langue parlée à Valence, « valencien » ou « catalan » ? Et même : comment faut-il nommer cette communauté autonome : Communauté de Valence, Pays valencien, ou encore Royaume de Valence ? Selon que l'on emploie l'un ou l'autre de ces noms, on affirme implicitement un certain nombre de présupposés idéologiques.

Cette « guerre des mots » pourrait paraître anecdotique, si elle n'avait pas eu – et n'avait encore aujourd'hui – d'importantes conséquences. Car trente ans après la Transition démocratique, ce problème de terminologie mal résolu crispe encore le débat.

Mots-clés : Autodétermination, Castillan, Catalan, Culture, Espagnol, Fédéralisme, Indépendance, Langue, Nation, Nationalisme, Séparatisme, Valencien.

En démocratie, dit-on, les conflits et les contradictions – inévitables dans toute société – doivent être résolus par la parole et non par la violence. Les mots sont donc censés jouer un rôle d'apaisement, de rapprochement ou, tout au moins,

de transaction entre les individus et les groupes sociaux, quels qu'ils soient. Mais en démocratie les mots servent aussi – et sans doute avant tout – à convaincre les masses afin d'obtenir leur adhésion à des idées et des projets politiques en concurrence avec d'autres. Il arrive donc parfois que ces mêmes mots, loin de servir pour le rapprochement ou la compréhension mutuelle soient, au contraire, utilisés comme des armes. Armes offensives, par lesquelles on cherche à disqualifier, voire à abattre les idées et projets politiques de l'adversaire, ou armes défensives, derrière lesquelles on protège les siennes comme derrière un bouclier.

Dans le débat autour de l'identité (ou des identités), de l'organisation de l'État, de l'autonomie de certaines (ou de toutes) les communautés, voire de leur éventuelle indépendance, les exemples sont nombreux de ces formes de manipulation du lexique. Lorsqu'on analyse les discours politiques sur ces thématiques on peut observer, d'une part, l'emploi de signifiants différents – chargés de connotations mélioratives ou péjoratives, en fonction des points de vue politiques – pour désigner un même signifié ; d'autre part et en sens inverse l'attribution de sens complètement différents – en fonction des idées politiques que l'on veut défendre – à un même signifiant.

LENGUA ESPAÑOLA OU LENGUA CASTELLANA ?

Le conflit entre deux signifiants pour désigner un même signifié se vérifie même dans des cas qui sembleraient, a priori, ne devoir poser aucun problème. Ainsi, par exemple, comment doit-on nommer la « langue commune à tous les Espagnols »² (et bien au-delà, d'ailleurs, puisqu'elle est également celle d'environ 400 millions d'Hispano-Américains) : castillan ou espagnol ? Aussi étrange que cela puisse paraître l'appellation de la langue ne fait pas consensus, ni en Espagne ni dans les pays « hispano-américains » et cette double appellation soulève des polémiques entre hommes politiques et parfois même entre linguistes.

La *Real Academia Española* ne semble pas avoir le moindre doute, puisque ses publications normatives s'intitulent : *Diccionario de la Lengua Española*, *Nueva gramática de la lengua española*, *Ortografía de la lengua española*. Cependant elle admet aussi l'appellation *castellano* puisque la 4^{ème} définition de ce mot dans son dictionnaire est : « 4. m. Lengua española, especialmente cuando se quiere introducir una distinción respecto a otras lenguas habladas también como propias en España ». En somme, le vrai nom de la langue serait *español* », le terme *castellano* étant admis dans un but purement fonctionnel : distinguer cette langue des autres langues parlées en Espagne.

On pourrait penser que c'est dans cette logique que la constitution espagnole de 1978, dans son article 3, proclame : « El castellano es la lengua oficial del Estado ». Mais, tout

² Expression employée dans le *Manifiesto por una lengua común*, un document présenté en juin 2008 à l'*Ateneo* de Madrid par une vingtaine de prestigieux intellectuels demandant des réformes « pour défendre le castillan ».

juste après, l'alinéa 2 précise : « Las demás lenguas españolas serán también oficiales en las respectivas Comunidades Autónomas de acuerdo con sus Estatutos ». Dès lors, la logique établie par le DRAE ne semble plus respectée : si les autres langues parlées en Espagne sont également « espagnoles » cela ne signifie-t-il pas que cette appellation ne peut pas être réservée à une seule d'entre elles ? Le nom constitutionnel de la langue officielle de l'État serait donc bien uniquement et exclusivement *castellano*. Ce qui est pourtant contesté, non seulement, comme on l'a vu, par la *Real Academia Española*, mais également par de nombreux hommes politiques et par certains linguistes et intellectuels prestigieux.

122

Pourtant l'appellation *castellano* n'est en aucun cas péjorative ni même limitative. Elle ne signifie nullement que le domaine linguistique de cette langue se limite à la Castille. Par comparaison, la langue la plus parlée dans le monde s'appelle l'anglais. Cette appellation indique tout simplement que c'est la langue originaire d'Angleterre. Il ne viendrait à l'idée de personne de nommer cette langue le « royaume-unien » ou encore le « britannique » sous prétexte qu'elle est parlée dans l'ensemble du Royaume Uni et même des Îles Britanniques. Et si c'était le cas, une telle appellation serait vraisemblablement refusée par les autres pays anglophones puisqu'elle donnerait au Royaume Uni une forme de prééminence. Lorsqu'une langue est parlée dans de nombreux pays, ce qui est le cas de l'anglais et de l'espagnol / castillan, il est impossible de la désigner par l'ensemble de son domaine linguistique, ce qui donnerait un nom interminable. Dans cette logique le nom *castellano* semblerait le plus approprié puisqu'il nomme la langue en fonction de son origine, la Castille, indépendamment des (nombreux) autres territoires où cette langue est aujourd'hui parlée.

Il est donc clair que les raisons de cette insistance sur l'appellation *español* sont ailleurs. Pour en revenir à la RAE, il se trouve qu'elle a pris soin d'explicitier son avis sur la question dans le *Diccionario Panhispánico de Dudas* (DPHD). Dans cet ouvrage l'entrée « castellano » renvoie à « español ». Et, pour cette dernière entrée, l'explication donnée est la suivante :

español. Para designar la lengua común de España y de muchas naciones de América, y que también se habla como propia en otras partes del mundo, son válidos los términos castellano y español. La polémica sobre cuál de estas denominaciones resulta más apropiada está hoy superada. El término español resulta más recomendable por carecer de ambigüedad, ya que se refiere de modo unívoco a la lengua que hablan hoy cerca de cuatrocientos millones de personas. Asimismo, es la denominación que se utiliza internacionalmente (spanish, espagnol, spanisch, spagnolo, etc.). Aun siendo también sinónimo de español, resulta preferible reservar el término castellano para referirse al dialecto románico nacido en el Reino de Castilla durante la Edad Media, o al dialecto del español que se habla actualmente en esta región. En España, se usa asimismo el nombre castellano cuando se alude a la lengua común del Estado en relación con las

otras lenguas cooficiales en sus respectivos territorios autónomos, como el catalán, el gallego o el vasco.

Lorsqu'on lit attentivement cette argumentation, on est frappé par le manque de logique de certaines de ses affirmations. Tout d'abord, dire que « la polémique sur laquelle de ces appellations est la plus appropriée est aujourd'hui dépassée » est pour le moins surprenant alors que, on vient de le voir, les définitions de la RAE sont en contradiction manifeste avec les emplois de la Constitution. Et si tel était le cas, pourquoi, alors, fallait-il inclure un article à ce sujet dans le DPHD ?

Plus surprenante encore est la phrase suivante : « Le terme espagnol est plus recommandable car sans ambiguïté puisqu'il désigne de manière univoque la langue que parlent aujourd'hui près de quatre cents millions de personnes ». Quelle est la raison qui permet d'affirmer que le terme *español* est moins ambigu que celui de *castellano* ? Ou, à l'inverse, en quoi *castellano* est-il plus ambigu qu'*español* ? Et quel est le rapport entre cette ambiguïté supposée et le fait que la langue soit parlée par 400 millions de personnes ? La logique de cette argumentation est pour le moins obscure. Peut-être veut-on signifier que ce serait le terme utilisé dans les pays hispanophones d'Amérique ? Mais cet argument ne résiste pas à l'étude des faits puisque les deux appellations de la langue coexistent dans ces pays, avec une préférence pour *español* au Mexique et en Amérique Centrale alors que *castellano* est plus fréquent en Amérique du Sud. Les constitutions des différents pays hispano-américains montrent que, lorsque la langue officielle (ou les langues, dans certains cas) y est précisée, on peut trouver tantôt l'un, tantôt l'autre, de ces deux termes.

Un autre argument, plus solide, est que dans toutes les langues étrangères c'est l'équivalent de ce terme (*espagnol, spagnolo, spanish, spanisch*...) qui est utilisé pour désigner la langue. Mais n'est-ce pas là confondre cause et conséquence ? Car ces appellations ne sont-elles pas précisément le résultat d'une politique qui a toujours cherché à dissimuler la réalité plurilinguistique de l'Espagne afin de la faire apparaître comme un pays monolingue ?

En Europe occidentale, tout spécialement au XIX^e siècle, on a voulu justifier le bien-fondé des États-nations (ceux déjà en place ainsi que ceux de nouvelle création), par l'existence – réelle ou supposée – d'une histoire et d'une culture nationales et, élément visible de cette culture, d'une langue commune à tous leurs ressortissants. Dans ce but, la France a pris des mesures efficaces pour faire disparaître les langues autres que le français tandis que l'Italie adoptait une voie moins radicale en érigeant le toscan (et plus précisément le florentin) en Langue Italienne, mais en laissant survivre les différents « dialectes » (certains d'entre eux étant pourtant des langues différentes de l'italien) dans l'usage parlé quotidien. En Espagne les gouvernements monarchiques et, plus encore, les deux dictatures du XX^e siècle ont essayé d'imiter le modèle linguistique

français sans y parvenir. Ce n'est pas par hasard si la *Real Academia Española* a changé en 1925 – c'est-à-dire sous la dictature de Primo de Rivera, très défavorable, on le sait, au plurilinguisme³ – le nom de son dictionnaire, qui s'était toujours appelé *Diccionario de la lengua castellana* depuis son institution, en 1727.

Ces antécédents historiques sont révélateurs du projet politico-linguistique qui se dissimule derrière la volonté d'imposer le nom de *lengua española* (ou *español*). Faute d'avoir pu imposer le modèle français (où beaucoup des langues régionales ont d'ores et déjà été éliminées tandis que d'autres sont en passe de l'être), ceux qui défendent ce terme cherchent aujourd'hui une solution diglossique « à l'italienne », dans laquelle la langue dominante s'imposerait dans les domaines prestigieux : le pouvoir, le savoir, la culture, l'enseignement, l'économie, l'administration, etc., tandis que les « dialectes » seraient limités à la langue orale et à la vie privée ou familiale (en attendant, sans doute, de disparaître un jour plus ou moins lointain). Car, implicitement, accorder le nom de langue espagnole à une seule des langues parlées en Espagne signifie que les autres (basque, catalan, galicien) ne sont pas des langues à part entière mais des « dialectes ». Voilà encore un mot que chacun emploie dans un sens différent selon ses intentions politiques. Pour un linguiste, un dialecte est une variante géographique d'une langue (la langue étant, par conséquent, l'ensemble de ses dialectes). Bien entendu, dans le cadre des idées explicitées ci-dessus, il faut comprendre ce mot dans un sens bien différent, ainsi défini par le DRAE : « 3. m. Ling. Estructura lingüística, simultánea a otra, que no alcanza la categoría social de lengua. ».

Si les rédacteurs constitutionnels ont évité cette appellation c'est, de toute évidence, parce que l'adoption d'une nouvelle Constitution dans le contexte de la Transition démocratique espagnole exigeait un large consensus et qu'ils étaient conscients que traiter les autres langues avec un tel mépris aurait entraîné un rejet de ladite constitution dans les communautés bilingues. Si, d'autre part, ils ont mentionné explicitement « les autres langues espagnoles » c'est évidemment pour exprimer clairement leur volonté de ne plus les rejeter comme l'avait fait le régime précédent mais au contraire de les « inclure » ou les « intégrer » dans la nouvelle Espagne en construction. Car, a contrario, leur refuser l'adjectif « espagnol » revient à les considérer comme des langues étrangères à l'Espagne. Ce qui, en fin de compte, rejoint la position de ceux qui revendiquent l'indépendance, au Pays Basque et en Catalogne, en particulier. La *Real Academia Española* serait-elle donc « séparatiste » ? C'est évidemment peu probable. La réalité est ailleurs. La RAE se range parmi ceux qui souhaiteraient que l'Espagne fût un pays monolingue, quitte à tolérer – à contrecœur – quelques « dialectes » ou « parlers » de rang évidemment inférieur.

³ Une des premières décisions de ce régime fut la suppression de la Mancomunitat de Catalunya, première forme, pourtant très limitée, d'autonomie catalane. Ce à quoi il faut ajouter l'interdiction de la langue catalane dans l'administration, dans l'enseignement et dans tous les usages publics.

Bonne illustration, donc, des non-dits et des manipulations lexicales qui caractérisent le débat politique sur les questions d'identité en Espagne.

VALENCIEN OU CATALAN ?

Ce problème du nom de la langue officielle de l'État n'en est qu'un parmi d'autres. Et s'il y a une communauté autonome qui est particulièrement riche en querelles sémantiques c'est sans aucun doute celle de Valence. Cela ne concerne d'ailleurs pas seulement le nom de la langue. Il a fallu de longs débats, parfois passionnels, pour définir le drapeau de cette communauté. Et tout autant pour décider du nom officiel qu'il convenait de lui donner. Ce qui se reflète dans son Statut d'autonomie, qui mentionne à deux reprises – dans le préambule et dans l'article 1.1 – le nom historique de « Royaume de Valence ». Mais dans ce même préambule il est également rappelé qu'un régime de pré-autonomie lui avait été accordé en 1978 par la création d'un « Conseil du Pays Valencien ». À cette époque, le nom de la communauté était donc, « Pays Valencien ». Pourtant, à l'article 1.1, il est indiqué que le nom officiellement adopté est, en fin de comptes, « Communauté Valencienne ». On peut donc s'interroger sur le sens de cette multiplicité de noms et sur le choix qui a finalement été fait lors de l'adoption du Statut d'autonomie.

En réalité, le terme de « royaume » étant juridiquement réservé à l'Espagne, constituée en royaume unique, l'alternative, était donc entre « Pays Valencien » et « Communauté Valencienne ». Mais le syntagme « Pays Valencien » rappelle celui de « Pays Catalans », expression forgée au XIX^e siècle pour donner un nom commun à tous les territoires de langue catalane, puis popularisée, dans les années 1960 – tout spécialement par un écrivain valencien, Joan Fuster⁴ – et par la suite fréquemment reprise pendant les années de la Transition démocratique. Résultat : cette appellation, auparavant admise, a été soupçonnée de « catalanisme » ce qui, pour une partie non négligeable de l'opinion publique valencienne, est synonyme de trahison. On a donc préféré remplacer le terme « Pays » par « Communauté », plus consensuel puisque c'est celui qui figure sur le texte constitutionnel pour désigner l'ensemble des territoires autonomes de l'Espagne.

On voit ainsi apparaître, derrière ce débat sur le nom de la communauté autonome un autre débat, plus intense, sur le nom de la « langue propre à la Communauté Valencienne ». Le statut d'autonomie, dans sa version modifiée en 2006 (art. 6.1) dit : « la llengua pròpia de la Comunitat Valenciana és el valencià » (« la langue propre à la Communauté Valencienne est le valencien »). Contrairement à ce que nous avons vu pour le castillan / espagnol, ce nom n'est contesté par personne. Le problème est qu'il n'a pas le même sens pour tout le monde. Pour les linguistes il désigne une variante dialectale du catalan. Ainsi, dans les universités de la communauté, l'enseignement de

⁴ En particulier dans un ouvrage, publié en 1962 et intitulé *Nosaltres, els valencians*. Fuster y exposait un projet de convergence nationale fondé sur la langue commune.

la « langue valencienne » est dispensé par les départements... de philologie catalane. Et l'Académie Valencienne de la Langue (*Acadèmia Valenciana de la Llengua*), organisme normatif créé en 1998 (sous la présidence d'Eduardo Zaplana, peu suspect de sympathie envers la Catalogne) par la *Generalitat* (le gouvernement autonome valencien) a émis, le 9 février 2005, un « Dictamen sobre els principis i criteris per a la defensa de la denominació i l'entitat del valencià » dont voici le passage principal :

D'acord amb les aportacions més solvents de la romanística acumulades des del segle XIX fins a l'actualitat (estudis de gramàtica històrica, de dialectologia, de sintaxi, de lexicografia...), la llengua pròpia i històrica dels valencians, des del punt de vista de la filologia, és també la que compartixen les comunitats autònomes de Catalunya i de les Illes Balears i el Principat d'Andorra. Així mateix és la llengua històrica i pròpia d'altres territoris de l'antiga Corona d'Aragó (la franja oriental aragonesa, la ciutat sarda de l'Alguer i el departament francès dels Pirineus Orientals).

126

Mais, envers et contre l'avis de tous les spécialistes, un grand nombre de Valenciens sont persuadés que leur langue est différente et indépendante du catalan avec lequel elle n'aurait aucun rapport à l'exception de ses origines latines. L'un des grands défenseurs de cette théorie était Josep Maria Guinot i Galan (1907-2005), un ecclésiastique extrêmement érudit mais peu rigoureux qui affirmait, par exemple :

[...] el Valencià i el català tenen tantes diferències morfològiques, sintàctiques i sobre tot fonètiques, apart d'un ric vocabulari propi i diferenciat, que honestament no poden ser considerades pels lingüistes com la mateixa llengua [...]el valencià i català son dos llengües distintes [...] i per consegüent es tan absurd voler unificar el valencià i el català com seria voler unificar el castellà ab el francès⁵.

Croyance soigneusement entretenue par une partie non négligeable du personnel politique valencien ainsi que par une nébuleuse d'associations, dites « valencianistes » mais dont la principale activité et la préoccupation récurrente consistent à nier que le valencien soit la même langue que le catalan et à dénoncer « le nationalisme impérialiste catalan » et « ses ambitions indépendantistes et séparatistes ». A titre d'exemple, voici un petit extrait, glané sur le site Internet d'une de ces associations⁶ :

El nacionalisme imperialista català de cara a l'opinió pública presenta als *països catalans* com un concepte purament lingüístic (que segons ells ha segut resolt per la *ciència i tots els filòlegs del món* en favor de la llengua catalana - lo cual és completament fals), amagant a còsa feta el seu verdader caràcter polític que **busca l'absorció lingüística i polític-social de la Comunitat Autònoma Valenciana dins de Catalunya pa, d'esta manera, donarli un major pes lingüístic, polític, social i territorial a les ambicions independentistes i separatistes del nacionalisme català.**

⁵ J.M. Guinot i Galan, *En Torn de la Llengua Valenciana*, València, Ajuntament de València/GAV, Date non spécifié, p. 9-10, 19-22, 32. (Le texte ne respecte pas les normes orthographiques officielles).

⁶ www.idiomavalencia.com (Les passages en italique et en caractères gras sont d'origine, de même que l'orthographe).

Comme on le voit ici, le refus d'admettre l'unité de la langue « catalano-valencienne » est lié au rejet de l'expression « Pays catalans », auquel on associe un projet politique « impérialiste ». Il est vrai que derrière ce nom de « Pays catalans » il y a bien l'idée d'une unité linguistique et par conséquent culturelle entre les différents territoires catalanophones. De là au projet politique d'une « nation catalane » comprenant tous les territoires catalanophones il n'y a, en effet, qu'un pas. Il se trouve que l'un des premiers à avoir fait ce pas – et avec enthousiasme – est, nous l'avons vu, le valencien Joan Fuster. Comme beaucoup d'autres intellectuels valenciens, Fuster voyait dans cette union des Pays catalans la perspective d'une plus grande capacité de résistance de la langue catalane (donc aussi valencienne) face aux tentatives d'imposition d'une langue unique à tous les Espagnols.

Mais, en dénonçant ainsi les intentions nationalistes qui peuvent se dissimuler derrière la défense de l'unité de la langue, ce texte exprime, en creux, un contre-projet : celui de diviser la langue catalane pour l'affaiblir et faciliter ainsi la domination de la « langue espagnole ». La préoccupation fondamentale est donc également politique : il s'agit de défendre l'unité de l'Espagne bien davantage que la langue valencienne.

En somme, si la démarche semblait différente au départ, le point d'arrivée est bien le même. Dans le premier cas (celui du nom de la langue de l'État) une même langue était désignée par deux mots différents, avec, pour chacun d'entre eux, des connotations politiques différentes. Ici on constate qu'un même terme – valencien ou langue valencienne – peut sous-entendre des intentions politiques totalement différentes selon qui l'emploie et dans quel contexte. Mais, au fond, le procédé reste le même : utiliser un mot comme véhicule idéologique en le chargeant d'un sens politique implicite. De cette façon l'utilisateur non averti reçoit – et parfois accepte passivement – certaines idées sans en être forcément conscient et peut même, à son tour, les véhiculer en réutilisant ces mots qui peuvent devenir ainsi des mots pièges.

QU'EST-CE QUE LE NATIONALISME ?

Si même pour des mots apparemment « inoffensifs » il peut y avoir ce genre d'emplois biaisés, c'est, a fortiori, encore plus vrai pour des mots ayant un sens plus directement et clairement politique. En particulier ceux qui désignent des prises de position politiques. Dans ce cas chacun sera amené à utiliser une terminologie bien précise, en fonction des idées qu'il voudra défendre. Ainsi les partisans d'un État décentralisé ont utilisé, au cours de l'histoire, différents termes pour se définir eux-mêmes : régionalisme, fédéralisme, nationalisme, autonomisme... Certains d'entre eux sont aujourd'hui tombés en désuétude. Au XIX^e siècle et au début du XX^e, par exemple, certains mouvements ou partis ont utilisé l'adjectif « régionaliste » et le substantif « régionalisme ». Ainsi, en Catalogne, la *Unió Regionalista* puis la *Lliga Regionalista*, ont joué un rôle important. Mais il est significatif que ce nom ait été changé postérieurement (1933)

en *Lliga Catalana*. Aujourd'hui plus personne ne se réclame du régionalisme. Le mot a même pris une connotation péjorative puisque plusieurs communautés autonomes actuelles sont, aux termes de leur statut d'autonomie, non des régions mais des « nationalités ».

Quelques années plus tôt, en 1868, avait été fondé, à Barcelone, le Club des Fédéralistes. Et, la même année, le Parti Républicain Démocratique Fédéral, qui défendait le principe d'une république appelée « fédérale » car fondée sur le principe d'un pacte entre les différents peuples d'Espagne. Le mot « fédéral » (ainsi que ses dérivés fédéralisme, fédéraliste mais aussi son mot source, fédération) sont aujourd'hui peu employés même s'il y a encore quelques politiques qui s'en réclament.

128

Il en va de même avec autonomisme. Ce mot a été utilisé, en Catalogne, dans le sens de revendication d'un statut d'autonomie avant la 2nde République, puis pendant le franquisme. Autrement dit à des moments où le système politique et administratif était fortement centralisé et où, par conséquent, l'autonomie apparaissait comme un but à atteindre. Aujourd'hui, plus de trente ans après l'instauration d'un statut d'autonomie pour le Pays Basque et pour la Catalogne (1979) puis pour toutes les « nationalités et régions » d'Espagne, il apparaît plutôt comme un but déjà atteint ou comme une étape à dépasser. Plus personne ne se réclame donc plus d'un tel concept.

Car c'est ensuite le mot « nationalisme » (et son dérivé : nationaliste) qui a pris la place de tous les autres. Au Pays Basque il s'est imposé, avec la fondation, en 1895, du Parti Nationaliste Basque, ne laissant plus guère de place à d'autres appellations. En Catalogne, comme on vient de le voir, on a d'abord employé d'autres termes. C'est pourquoi le terme de nationalisme ne s'est imposé que plus tard⁷ et progressivement. Cela peut paraître paradoxal mais on a d'abord parlé de « République catalane » (déjà proclamée en 1641) ou d'« État catalan » (titre d'une revue créée en 1869 et d'un parti fondé en 1922) avant de parler de « nationalisme catalan ». Il est vrai que l'on a longtemps usé du mot « catalanisme », qui a le sens – plus général parce que moins précis – de défense de l'identité catalane. Concept qui peut donc englober tous les autres.

Il faut dire que se définir comme nationaliste est dangereux. Dangereux parce qu'ambigu. Il suffit de consulter le dictionnaire pour découvrir que ce mot possède au moins deux sens. Le premier, celui que prennent en considération ceux qui se réclament du nationalisme basque, catalan ou galicien, se définit ainsi : « Mouvement politique d'individus qui prennent conscience de former une communauté nationale en raison des liens (langue, culture) qui les unissent et qui peuvent vouloir se doter d'un État souverain⁸ ». Mais il ne faut pas oublier l'autre, celui que leurs adversaires politiques donnent

⁷ En particulier à partir de la publication du livre de Prat de la Riba, *La nacionalitat catalana*, publié en 1906.

⁸ Première acception donnée par le dictionnaire en ligne Larousse.fr (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nationalisme>).

au même mot : « Courant de pensée qui exalte les caractères propres, les valeurs traditionnelles d'une nation considérée comme supérieure aux autres et qui s'accompagne de xénophobie et/ou de racisme et d'une volonté d'isolement économique et culturel »⁹. Dès lors, toute discussion entre partisans et adversaires d'un nationalisme donné est faussée puisque chacun bâtit son argumentation à partir d'un sens complètement différent d'un même mot. Dans le cas des « nationalismes historiques » d'Espagne – en particulier ceux du Pays Basque et de la Catalogne – il est fréquent que, lorsque certains s'affirment nationalistes, en pensant évidemment à la première définition, leurs adversaires leur répondent en fonction de la deuxième et, par conséquent, en les accusant de chauvinisme, d'intolérance, de volonté d'isolement et, surtout, de pratiques discriminatoires envers les Espagnols monolingues. Ainsi, dans un *Manifiesto por una lengua común* présenté par une vingtaine de prestigieux intellectuels à l'*Ateneo* de Madrid en juin 2008, peut-on lire :

Desde hace algunos años hay crecientes razones para preocuparse en nuestro país por la situación institucional de la lengua castellana, la única lengua juntamente oficial y común de todos los ciudadanos españoles. (...) [se trata] de una inquietud estrictamente política: se refiere a su papel como lengua principal de comunicación democrática en este país, así como de los derechos educativos y cívicos de quienes la tienen como lengua materna o la eligen con todo derecho como vehículo preferente de expresión, comprensión y comunicación.

(...) Son los ciudadanos quienes tienen derechos lingüísticos, no los territorios ni mucho menos las lenguas mismas. O sea: los ciudadanos que hablan cualquiera de las lenguas cooficiales tienen derecho a recibir educación y ser atendidos por la administración en ella, pero las lenguas no tienen el derecho de conseguir coactivamente hablantes ni a imponerse como prioritarias en educación, información, rotulación, instituciones, etc. en detrimento del castellano (y mucho menos se puede llamar a semejante atropello «normalización lingüística»).

(...) Que ciertas autoridades autonómicas anhelen como ideal lograr un máximo techo competencial bilingüe no justifica decretar la lengua autonómica como vehículo exclusivo ni primordial de educación o de relaciones con la Administración pública. Conviene recordar que este tipo de imposiciones abusivas daña especialmente las posibilidades laborales o sociales de los más desfavorecidos, recortando sus alternativas y su movilidad.

On remarquera, en lisant ce manifeste, que ce que l'on reproche concrètement à la Catalogne ou à ses gouvernants (car c'est d'eux qu'il s'agit) n'est autre que sa politique de soutien à la langue catalane. On est loin, tout de même, des accusations de xénophobie, de racisme ou de repli sur soi que sous-entend cette acception du mot « nationalisme ». Ce que réclament, au fond, ses signataires c'est l'application des principes du libéralisme économique au domaine linguistique : la mise en concurrence de deux langues sans aucune intervention des pouvoirs publics. Or l'histoire des langues dans

⁹ Deuxième acception du dictionnaire en ligne du CNRTL (<http://www.cnrtl.fr/definition/nationalisme>).

le monde, et particulièrement en Europe, et tout spécialement en Espagne et en France, montre que lorsque deux langues sont mises en concurrence sur un même territoire il est très difficile à la plus faible d'entre elles de se maintenir en vie. Tout spécialement lorsque ces langues sont mises en situation de diglossie, par des politiques visant à la substitution linguistique. Qu'est devenu l'aragonais (si proche de la Catalogne et du Pays Valencien) ? Que reste-t-il, en France, du breton ou de l'occitan ? Pourquoi ne parle-t-on plus le gaélique en Irlande ou au Pays de Galles ? On pourrait, bien sûr, allonger la liste à l'infini.

130

C'est pour cette raison, pour éviter la disparition des langues encore vivantes sur une partie du territoire de l'Espagne, que les élus de la plupart des communautés bilingues ont mis en place des politiques de soutien à la langue « propre » à leur communauté. A l'inverse la disparition des langues minorisées est, sans aucun doute, l'objectif non avoué de ceux qui revendiquent l'arrêt, voire l'interdiction, de ces politiques de soutien. Et qui exigent par là que l'on applique aux langues les règles de la libre concurrence comme s'il s'agissait de marchandises ou de simples outils de communication entre individus. Or une langue (toute langue) est beaucoup plus que cela. Elle est liée à la formation de la personnalité individuelle et de celle, collective, de la société, autrement dit sa culture. Ce qu'Émile Benveniste a ainsi exprimé :

Langue et société ne se conçoivent pas l'une sans l'autre. (...) L'enfant naît et se développe dans la société des hommes. Ce sont des humains adultes, ses parents, qui lui inculquent l'usage de la parole. L'acquisition du langage est une expérience qui va de pair, chez l'enfant, avec la formation du symbole et la construction de l'objet. Il apprend les choses par leur nom ; il découvre que tout a un nom et que d'apprendre les noms lui donne la disposition des choses. Mais il découvre aussi qu'il a lui-même un nom et que par là il communique avec son entourage. Ainsi s'éveille en lui la conscience du milieu social où il baigne et qui façonnera peu à peu son esprit par l'intermédiaire du langage.

A mesure qu'il devient capable d'opérations intellectuelles plus complexes, il est intégré à la culture qui l'environne. J'appelle culture le milieu humain, tout ce qui, par delà l'accomplissement des fonctions biologiques, donne à la vie et à l'activité humaine forme, sens et contenu. La culture est inhérente à la société des hommes, quel que soit le niveau de civilisation¹⁰.

Ceux qui s'opposent aux politiques de soutien aux langues minorisées ignorent ou feignent d'ignorer tout cela. Au passage, en refusant aux pouvoirs publics – pourtant démocratiquement élus – le droit de prendre des mesures en faveur de ce qu'ils considèrent l'intérêt général, ils expriment aussi une curieuse conception de la démocratie, qui se réduirait à une simple juxtaposition de droits individuels. Dire que « ce sont les citoyens qui ont des droits linguistiques, pas les territoires et encore moins les langues elles mêmes » est un sophisme car c'est oublier que l'ensemble des citoyens forme une

¹⁰ E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, p.29-30.

société et que cette société peut démocratiquement décider de défendre sa langue, y compris par des mesures coercitives. N'est-ce pas, après tout, ce que fait la Constitution espagnole lorsqu'elle impose à tous les citoyens espagnols le « devoir de connaître [le castillan] » (art. 3.1) ?

NATIONALISME ET NATION

Bien entendu, compte tenu du sens péjoratif qu'ils donnent au mot nationalisme, les partisans d'une Espagne unilingue (ou, tout au plus, diglossique) et « uniculturelle » ne se reconnaîtront jamais « nationalistes espagnols ». Pourtant leurs revendications ne sont-elles pas également l'expression d'un nationalisme ? Car il y a au moins un aspect commun à toutes les définitions du mot nationalisme : c'est la volonté d'affirmer l'existence d'une nation. Ceux qui se réclament de la « Nation espagnole » sont, en ce sens, tout autant des nationalistes que ceux qui défendent une nation basque ou catalane. Et c'est ce « nationalisme espagnol » qui est en conflit permanent avec ceux que l'on nomme parfois les « nationalismes périphériques » (appellation le plus souvent contestée par les intéressés parce que considérée réductrice). Le fond du problème étant évidemment la définition de « nation ». Car c'est le désaccord sur le sens de ce terme qui est à l'origine de toutes les polémiques.

Pour le nationalisme espagnol, tel que nous l'avons défini, il y a identité absolue entre les termes « nation » et « État ». L'un et l'autre se confondent et ne peuvent donc être dissociés. Pour les « nationalismes périphériques » (reprenons cette expression même si elle est contestable) « nation » et « État » sont, au contraire, deux concepts parfaitement distincts. Dans cette optique une « nation » se définit comme un groupe humain établi sur un territoire défini et présentant une unité historique et culturelle. Tandis que le mot « état » désigne l'organisation politique et administrative d'une (ou plusieurs) communauté(s) humaine(s) vivant sur un territoire déterminé. Mais chaque nation ne constitue pas nécessairement un État. Elle peut parfaitement être associée avec d'autres nations dans un même état ou, au contraire, être divisée entre plusieurs États différents. Elle peut aspirer à avoir un État propre si ce n'est pas le cas mais elle peut aussi décider d'adopter ou d'accepter une autre situation. Dans cette logique, l'Espagne est donc un état dans lequel sont regroupées plusieurs nations (la Galice, le Pays Basque, la Catalogne...). Il est donc légitime que chacune de ces nations ait à cœur de défendre sa langue, sa culture et, bien entendu, ses intérêts politiques et économiques.

Le problème, avec ce que nous avons appelé, ci-dessus, le nationalisme espagnol est qu'il s'agit d'un nationalisme d'exclusion. En voulant faire de la langue espagnole le principal élément de convergence et de reconnaissance nationale, il est amené, comme nous l'avons vu, à marginaliser, voire à éliminer les autres langues, perçues comme une gêne, comme un obstacle à l'homogénéité culturelle de la nation telle qu'on la souhaite. Car, si l'on veut à tout prix que la Nation et l'État ne fassent qu'un, il est indispensable

que l'on puisse attribuer à cette entité (l'État-Nation) une culture unique et, élément le plus visible de cette culture, une langue unique. C'est pour cette raison que, lors de la rédaction de la Constitution de 1978, derrière la façade du « *consenso* » affiché par les constituants, une partie d'entre eux – en position de force, de toute évidence – s'est, en réalité, montrée intraitable sur un terme, celui de *Nación española*, clé de voûte du nationalisme espagnol. On a bien voulu faire des concessions sur le droit à l'autonomie et même reconnaître les autres langues, mais on a tenu bon sur ce terme, visiblement sacro-saint.

On remarquera particulièrement la rédaction de la phrase où ce syntagme apparaît, dans l'article 2 : « La Constitución se fundamenta en la indisoluble unidad de la Nación Española, patria común e indivisible de todos los españoles (...) ». En la lisant, on est surpris par sa redondance. Quel besoin y avait-il d'accumuler des mots ayant des sens voisins ou identiques : *unidad, indisoluble, común, indivisible*. En fait les mots employés dans cette phrase trahissent l'origine de cette vision nationaliste. Car tout cela n'est pas sans rappeler les expressions chères au franquisme, telles que : « España una » ou encore « España, unidad de destino en lo universal ». Il est vrai que l'appareil franquiste – et tout spécialement l'armée – étaient encore en place à l'époque de la rédaction de cette Constitution et qu'on pouvait craindre une réaction violente de sa part (comme l'a prouvé la tentative de coup d'État du 23 février 1981). Mais on reconnaît, derrière cette insistance, une conception religieuse de la nation. Celle qui, pendant des siècles et jusqu'à la fin du franquisme, a voulu lier l'existence même de la Nation espagnole à la religion catholique, ce qui en faisait une entité de droit divin, donc intouchable par les humains.

Pourtant la volonté affirmée en 1977-78 était d'établir et d'ancrer solidement un système démocratique en Espagne. Or dans une conception démocratique une nation ne peut exister que par la volonté de ses citoyens. L'appartenance à une nation ainsi que l'indivisibilité ne peuvent donc pas être imposées aux peuples. Dans la logique démocratique, il aurait donc fallu laisser toutes les portes ouvertes, plutôt que de verrouiller à double tour et s'efforcer d'employer d'autres mots que ceux du traditionnel nationalisme espagnol, afin de permettre par la suite de trouver de nouvelles solutions acceptables par tous. On aurait pu s'inspirer de ce qui existe dans d'autres pays, en République Fédérale d'Allemagne, dans la Confédération Helvétique, aux Etats-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, etc. Les mots « fédération », « confédération », « union » (et leurs dérivés), employés sans problème dans de nombreux pays, n'auraient-ils pas pu apporter plus de souplesse à l'organisation de l'État – et, par voie de conséquence, une meilleure compréhension et acceptation mutuelle ? N'aurait-on pas pu, par exemple, donner au nouvel État le nom d'État fédéral ou de Royaume uni ? En somme, en élargissant le champ lexical des citoyens espagnols, on aurait peut-être réussi, du même coup, à élargir leur capacité de compréhension mutuelle. Et si les mentalités avaient ainsi évolué, il aurait

peut-être été possible de voir émerger un « nationalisme espagnol d'inclusion », en mesure de réunir tous les Espagnols dans un même État, tout en acceptant – et même en encourageant – la diversité linguistique et culturelle.

Faute d'avoir su – ou pu – les adopter à temps, la situation s'est peu à peu tendue. Lorsque la Catalogne a voulu modifier son statut d'autonomie (en 2006) c'est de nouveau autour de l'emploi du mot « nation » que le débat s'est crispé. Crispation qui dure encore et qui ne semble pas en passe de s'atténuer, il suffit de lire la presse récente pour s'en convaincre. Dans ce contexte il semble probable que les mots qui s'imposent de plus en plus – c'est déjà un peu le cas – dans ce débat sur les nationalités soient « indépendance » ou « autodétermination » d'un côté, et, de l'autre, son pendant qui résonne comme un anathème : « séparatisme ». Et qui sait, dans l'état actuel des choses quel sera, en fin de compte, le destin de ces mots ?